

**Compte-rendu du Comité Directeur**  
**Samedi 28 septembre 2024**  
**Plescop**

Le Comité Directeur a été convoqué le 8 septembre 2024 par Fanch Cabioc'h, Président de la Ligue de Bretagne.

Membres présents ou représentés :

Fanch Cabioc'h, Bertrand Berthelo, Yoann Guille, Véronique Lamour, Robert Le Vourc'h, Pierre Magadur, Maryse Morin (repr.), Isabelle Murat, Cécile Palanché, Joël Perrinel (repr.), Olivier Pichon (repr.), Serge Pouliquen (repr.)

Pouvoirs : Maryse Morin à Bertrand Berthelo, Joël Perrinel à Fanch Cabioc'h, Olivier Pichon à Véronique Lamour et Serge Pouliquen à Pierre Magadur

Pouvoirs non valides : Gérard Dominé à Fanch Cabioc'h \*, Morgane Nonnotte à Fabrice Geffroy (Fabrice Geffroy absent)  
Absents : Dominique Caudan, Fabrice Geffroy (Excusé), Stéphane Le Ru

**Quorum atteint :** 12 membres sur 17 sont présents ou représentés.

*\*Rappel : Une seule procuration par membre présent.*

Présences Départementales : Sophie Abgrall (56)

Absents excusés: Maryse Morin (22) Serge Pouliquen (29) et Fabrice Geffroy (35)

ACT : Yoann Guille et Claude Jacob

Fanch Cabioc'h ouvre la séance à 19h00

Pour rappel, l'ordre du jour figurant sur la convocation :

1. Approbation du CR de la dernière réunion du CD 15/06 à Beignon
2. Préparation AG du 18 novembre
  - a. Bilans financiers, règlement financier, prévisionnel 2024-2025, comptes
  - b. Commissions : bilans (5' max par Commission)
  - c. Adoption du RI avant vote par AG
3. Premiers points sur la rentrée 2024
4. Divers

## 1. Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 15 juin 2024

Le compte rendu est mis aux votes et **adopté à l'unanimité.**

## 2. Préparation AG du 18 novembre

**Samedi 19 octobre 2024 - Loudéac (Vélodrome de Loudéac) - À partir de 13 :30**

- Les AG :
  - AG ordinaire  
(Approbation du PV de l'AG précédente, rapport moral, approbation des comptes de l'année N-1, adoption du budget prévisionnel, quitus au Trésorier, rapport des Commissions, modification du RI, affaires classiques)
  - AG extraordinaire  
(Modification des statuts)
  - AG électorale
- Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE) :
  - Jérôme FOUTREL (président de la commission)
  - Daniel NAFRAICHOUX
  - Laurent VOUAUX
- Liste des candidats validés par la CSOE - 19 candidats :

### ELECTIONS pour L'OLYMPIADE 2024-2028



### Liste des candidats

---

#### Liste médecin

Brulé Pierrick

#### Liste autres courants techniques, budos et disciplines associées

#### Liste autres candidats

Bayet Eric  
Berthelo Bertrand – (CS)  
Chassard Fiona  
Colas Alexandre  
Geffroy Fabrice – (CS)  
Guille Yoann – (CS)  
Jacob Claude  
Léon Yves  
Le Vourc'h Robert – (CS)  
Lhuillery Nicolas  
Magadur Pierre – (CS)  
Mingant Stéphane  
Morin Maryse – (CS)  
Murat Isabelle – (CS)  
Palanché Cécile – (CS)  
Pouliquen Serge – (CS)  
Prigent Gilles  
Sébal Olivier

- Modalités pratiques du décompte :

4 postes doivent être gelés du fait de l'insuffisance de candidates, cela fait 15 places à pourvoir, car on doit partir du chiffre de 19 candidats (en incluant le médecin) pour le calcul des places gelées (cf. tableau page 12 du Guide pratique pour l'organisation des Assemblées Générales \*).

- Saison 2023/2024 – Ligue Bretagne :

Licences : 1456

Licences féminines (de tout âge) : 471

- 33 % de licences féminines en Ligue BZH

\*

Le pourcentage de licenciées féminines dans la structure va déterminer la composition du Comité Directeur :

- S'il y a au moins 25% ou 25% pile de licences féminines (de tout âge) : les femmes auront au moins 40% des postes au sein du Comité Directeur :

Nombre de sièges au Comité Directeur à pourvoir	Remarques	Nombre minimum de sièges réservés aux femmes (toutes listes confondues)
20	Cas classique dans les structures territoriales (cf. textes types)	8
19		8
18		8
17	Cas où le nombre total de candidats est inférieur au nombre de postes maximal théorique prévu dans les textes à pourvoir	7
16		7
15		6
14		6
13		6
12		5

Pour la répartition hommes/femmes au sein du futur CD, tout dépend des résultats des élections car il faut que les femmes soient en position d'être éligibles pour être élues. Si l'une d'elle arrive au-delà de la 15e place, on doit geler un poste supplémentaire, et donc la personne en 15e place (si c'est un homme) n'est pas élue, de fait ; et si le 15e nom est celui d'une femme qui n'est alors pas élue de ce fait, on doit geler son poste et celui du 14e, etc.

- Adoption du Règlement Intérieur :**



Le Comité Directeur **vote à l'unanimité** l'adoption du Règlement Intérieur.

- Protocole Financier :**



Le Comité Directeur **vote à l'unanimité** l'adoption du Protocole Financier.

- Prévisionnel :**



Le Comité Directeur **vote à l'unanimité** le prévisionnel.

### 3. Rentrée 2024

- Nouveau Lieu pour le stage Atelier 3<sup>e</sup>/4<sup>ème</sup> DAN le 26 & 27 avril 2025 : Lamballe (à confirmer avec le club de Lamballe)
- Stage d'Armes le 6 octobre 2024, le même jour qu'un module Ecole Des Cadres (Préparation physique) de Ligue BZH. Il est rappelé aux membres du Comité Directeur d'être particulièrement vigilants et exemplaires quant à l'animation (ou l'organisation) de Stages à caractères privé (ou de club), concomitant à un autre stage inscrit au calendrier de la Ligue (hors stages BF).

Clôturé de séance à 20h30

Signé : le secrétariat.

Lundi 14 octobre juin 2024